

## Conseil municipal du 10 septembre 2021

### Mairie de LACROPTÉ

#### Présents :

C.Faure , I.Faure , G.Bashford, M.Chevreur, F.Ramine, C.Landrevie, M.J Lance, J.L Bernard, A.Montauriol, J.M Chinouilh, F. Ladeuil, D.Privat, S.Vidotto

Absents : T. Dufraix (procuration à G. Bashford), R.Lestang (procuration à C. Faure)

Secrétaire de séance : Isabelle Faure

Début de la séance à 18h50

Le PV du dernier conseil municipal est adopté. Mme Le Maire précise à nouveau que dès réception du compte rendu du conseil municipal, les élus ont 8 jours pour le contester. Passé ce délai, celui-ci est considéré comme adopté.

#### RLPI (règlement local de publicité intercommunal)

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les conditions de ce RLPI.

Délibération prise.

#### Dispositif de ZRR des commerces en milieu rural

Zone de revitalisation rurale des commerces en milieu rural. La commune de Lacropte n'est pas concernée par la ZORCOMIR, elle se situe dans une ZRR.

#### Pollution lumineuse (SDE)

Installation d'une trame noire sur la commune. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibération prise.

#### Dispositif contrat aidé

Mme le Maire nous précise les conditions. Le conseil municipal discute. Le sujet sera revu lors d'un prochain conseil municipal.

#### Nomination ambassadeur Covid

Sylvie DAURIAC, animatrice de la bibliothèque, est habilitée à demander le pass sanitaire pour entrer dans la bibliothèque.

Guy Bashford est nommé ambassadeur COVID.

#### Mise en place de la charte du lotissement Les Farges

L'entreprise Muret est chargée de nettoyer les terrains pour qu'ils soient prêts à la vente.

Les travaux d'évacuation des eaux pluviales au niveau des fossés sont prévus par le Grand Périgueux.

Le conseil municipal décide de fermer la route goudronnée pour le moment tant que les terrains ne sont pas vendus.

Le conseil municipal accepte de faire venir une personne du CAUE (organisme spécialisé dans l'aménagement du paysage) pour nous aider à réaliser une charte sur la commune en supplément des conditions du PLUI.

### **Aliénations chemins**

- Un administré demande l'aliénation de chemins au niveau des Jauberties.

Le conseil municipal discute. Quelques conseillers iront voir sur place.

- Chemin au niveau du Tronc qui traverse les terrains d'administrés. 2 administrés ont demandé l'aliénation. Pour d'autres chemins passant sur des terrains labourés, une régularisation est nécessaire.

### **Acquisitions diverses**

Le conseil municipal discute sur des projets d'achat pour permettre l'installation de commerces.

Après discussion, le conseil municipal accepte la proposition d'achat du bâtiment qui a été faite au prix proposé .

Le conseil municipal accepte aussi de faire une offre d'achat au propriétaire pour un terrain en bas du bourg.

### **Point sur rentrée scolaire**

8 enfants prennent le bus pour l'école de Marsaneix. 15 enfants fréquentent l'école de Marsaneix.

Mme Le Maire était présente le jour de la rentrée à l'école de Marsaneix.

### **Travaux divers**

Cimetière : le conseil municipal discute sur la réalisation de plantations de végétaux.

Pour la place en bas du cimetière, une personne de l'ATD doit venir pour nous conseiller sur l'aménagement. Des conseils ont déjà été donnés.

Les travaux sur les chemins castinés vont commencer. De la pierre blanche va aussi être apportée sur le chemin de Vaury, sur la partie communale.

### **Questions diverses**

Un Point de restauration pour les facteurs dans la salle des associations a été demandé par la poste.

La commune accepte et propose un loyer de 200 €.

L'association La CLE organise une formation informatique tous les mardis. Mme Le Maire exige le pass sanitaire pour occuper les locaux.

Tables de la salle des fêtes : le conseil municipal discute sur le matériel à acheter.

Achat de 40 tables de 6 personnes.

Achat également de tables de pique nique au niveau du barbecue à côté de la salle des fêtes.

Le conseil municipal discute sur la possibilité d'organiser des repas et manifestations sur la commune.

Séance levée à 21 heures 30.